

Partie I.

Avant de choisir le commentaire



*Vous voilà dans votre loge, vous préparez
votre entrée en scène : ce que vous devez savoir
pour surmonter le trac !*

Pourquoi choisir le commentaire parmi les deux autres travaux d'écriture proposés (dissertation et sujet d'invention) ?

Mise au point

C'est un choix stratégique, un choix « gagnant » ... pour le candidat sérieux que vous êtes. Le commentaire, exercice rigoureux et qui vous est familier, vous offre assurément de solides garanties de réussite à l'examen.

Rappelons les possibilités qui vous sont offertes par le *Bulletin officiel du 6 octobre 2011*.

« Qu'il soit ou non accompagné de questions, le sujet offre le choix entre trois types de travaux d'écriture, liés à la totalité ou à une partie des textes étudiés : un commentaire ou une dissertation ou une écriture d'invention. »

Ce même bulletin officiel rappelle que ces trois exercices *« prennent appui sur un ensemble de textes (corpus) »* qui *« doit s'inscrire dans le cadre d'un ou de plusieurs objets d'étude du programme de première, imposés dans la série du candidat. »*

Vous voilà donc en mesure d'aborder le texte à commenter (comme le sujet de dissertation et le sujet d'invention) muni d'un certain nombre de connaissances et d'outils méthodologiques, liés à cet objet d'étude (vu au cours de l'année dans sa série), et pour ce qui concerne le texte de commentaire, non seulement il y a fort à parier qu'il ne vous sera pas totalement inconnu, mais encore, compte tenu de la nature de l'exercice de commentaire, que vous pourrez aisément mettre en pratique les techniques utilisées tout au long de la classe de seconde et de première. Voyons donc plus précisément ce qui peut vous inciter à vous lancer avec sérénité dans l'exercice de commentaire.

1 Le texte dans le corpus

Le plus souvent, le texte choisi dans le corpus pour l'exercice de commentaire se révèle le plus familier, et accessible, à un élève de première. L'objectif n'est pas de vous dissuader de choisir le commentaire, bien au contraire ! De plus, sont écartés les textes et les auteurs susceptibles de vous dérouter, ou de vous mettre en difficulté.

■ Exemples

- **Juin 2015** : en série L, dans le cadre de l'objet d'étude « Écriture poétique et quête du sens du Moyen Âge à nos jours », dans un corpus composé de quatre textes poétiques sur le thème du voyage : « Le Voyage » écrit par Florian en 1792, « Les Voiles » par A. de Lamartine en 1873, « L'Horizon chimérique » par de J. de Miremont en 1920, « L'Instinct du ciel » par J.-M. Maulpoix en 2003, le commentaire portait sur le poème de Lamartine.
- **Juin 2014** : en séries ES et S, dans le cadre du même objet d'étude, dans un corpus composé de trois poèmes sur le thème du crépuscule : « Crépuscule » écrit par V. Hugo, « Vers à danser » par L. Aragon, « L'Inconnue » par Cl. Roy, le commentaire portait sur le poème de V. Hugo.
- **Juin 2013** : en séries ES et S, dans le cadre de l'objet d'étude « Le personnage de roman du XVII^e siècle à nos jours », dans un corpus composé de trois extraits romanesques de Colette (*Sido*), Steinbeck (*Les Raisins de la colère*), Giono (*Un roi sans divertissement*), le commentaire portait sur le texte de Giono.

On choisit donc, en règle générale, le texte qui sera le plus « engageant » pour le candidat.

À retenir

- ✓ Vous serez, le plus souvent, confronté(e), dans le cadre du commentaire, à des auteurs que l'on peut s'autoriser à qualifier de « classiques », voire à des extraits d'œuvres que vous aurez lues et étudiées au cours de votre scolarité, ou même présentées dans vos descriptifs pour les épreuves orales.
- ✓ Il reste, certes, le cas où l'auteur du texte à commenter vous sera inconnu, mais là encore, ce ne devrait pas être un motif suffisant pour délaisser le commentaire au profit des deux autres travaux d'écriture.



Cas pratiques

1 Prenons le poème d'Alphonse de Lamartine, « Les Voiles », dans le premier sujet mentionné ci-dessus

Notons, tout d'abord, qu'au sein du corpus proposé, le poème de Lamartine est, sans aucun doute, le plus familier à un élève de première : il est probable qu'au cours de sa scolarité, notamment en seconde et première, le romantisme ait été abordé et, en particulier, la poésie romantique, celle de Victor Hugo principalement, mais aussi peut-être celle de ses pairs, Musset, Vigny et Lamartine entre autres. « Le Lac » et « Le Vallon », par exemple, sont fréquemment étudiés ou, tout du moins, lus en lecture cursive ; et, de manière plus générale, on peut s'attendre à ce que les caractéristiques du lyrisme romantique et ses thématiques récurrentes, comme la fuite du Temps, le culte de la Nature ou la solitude du Poète, soient connus, même allusivement, des élèves.

D'ailleurs, le poème proposé ici s'inscrivait aisément dans cette perspective : dans une versification régulière (quatre quatrains d'alexandrins aux rimes croisées), structuré en deux mouvements antithétiques fortement explicités par le connecteur d'opposition « *Mais* », suivi de l'adverbe de temps « *Maintenant* », et l'énullage temporelle au vers 11, soit au centre du poème, il se lit comme une évocation mélancolique et désenchantée du voyage et met en scène un Je lyrique, solitaire, plongé dans une méditation rétrospective, au sein de la nature, de facto en conformité évidente avec le **topos** du Poète romantique en proie au « vague des passions », au « mal du siècle », selon la terminologie usuelle de cet état d'âme. On peut penser qu'il s'agit là d'une figure et d'une posture qui n'auront pas décontenancé l'élève un tant soit peu sérieux !

2 Prenons le cas de textes moins familiers, et peut-être plus dissuasifs

En juin 2013, les candidats des séries L devaient commenter **un texte de Patrick Chamoiseau**, écrivain contemporain de la Négritude, mais dans un corpus consacré à la réécriture du mythe de Robinson Crusoë ; ce texte, susceptible, a priori, de mettre mal à l'aise les candidats, pouvait, néanmoins, justifier le choix du commentaire, éclairé qu'il était par les autres textes du corpus. Il en était de même en 2012 pour **un texte de Jean de Léry**, auteur contemporain de Montaigne, dans un corpus abordant la question de la découverte du Nouveau Monde (et comportant, d'ailleurs, un extrait des *Essais* de Montaigne).

Mais le cas peut aussi se produire dans les autres séries. Ainsi, le sujet proposé aux séries ES et S en juin 2015, dans le cadre du Théâtre, donnait à commenter un extrait d'une pièce de **Laurent Gaudé**, *Le Tigre bleu de l'Euphrate*. Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler de cet auteur contemporain ? Et sans doute était-ce le cas de la plupart des candidats ; on imagine alors facilement leurs premières réticences ou inquiétudes à choisir le commentaire.

Néanmoins, un examen plus attentif du sujet peut les balayer aisément ; en effet, ce passage théâtral se présente comme le monologue relativement court du protagoniste, l'empereur Alexandre le Grand, qui affronte sa mort dans l'acte X, dernier acte de la pièce, nous signale-t-on dans la présentation de l'extrait, donc vraisemblablement le dénouement, ceci dans une langue sans difficultés majeures, et qui plus est, éclairé par la lecture des deux autres textes du corpus (nous reviendrons sur les apports que constitue la question sur le corpus). L'analyse d'un dénouement théâtral, en l'occurrence celui d'une tragédie, et d'un monologue théâtral, ne devrait guère déstabiliser un candidat, sans aucun doute, initié à l'étude littéraire d'une œuvre dramatique ; la tragédie et la comédie classiques sont au programme de la classe de seconde, et les instructions officielles de septembre 2010 préconisent pour la classe de première la découverte d'« *œuvres théâtrales qui renouvellent les formes classiques étudiées en seconde* ».

Rien ne devait donc dissuader le candidat de choisir le commentaire, il avait en main les outils de lecture et d'analyse nécessaires.

2 L'exercice du commentaire

Il s'agit, effectivement, d'un exercice très technique, si l'on peut dire, et s'il est un bon motif de ne pas le choisir, c'est assurément de ne pas l'avoir suffisamment pratiqué avant l'examen ! En termes de gestion du temps de l'épreuve, de connaissances stylistiques et de techniques de rédaction, il obéit, en effet, à des règles bien établies, et seule la pratique régulière permet d'obtenir de bons résultats. Cela dit, vous en avez commencé l'apprentissage dès la classe de seconde, passant de l'analyse ciblée de quelques procédés d'écriture en lien avec des types de discours, des thématiques et des mouvements littéraires, à la mise en forme d'une interprétation ; vous en avez maîtrisé peu à peu la rédaction, par étapes (rédaction d'une introduction, élaboration d'un plan, travail sur les transitions, rédaction de la conclusion), vous avez approfondi les interprétations

Cet apprentissage se poursuit tout au long de la classe de première dans des conditions, cette fois, plus conformes à celles de l'examen, lors des bacs blancs et devoirs sur table en quatre heures. On peut donc en déduire que, bien préparé(e),

vous pourrez choisir le commentaire en toute sécurité... et que, dans le cas contraire, il semblerait bien téméraire de l'expérimenter le jour de l'examen... quoique, et c'est, là encore, un de ses atouts incontestables, par bien des aspects, il s'apparente aux fameuses lectures analytiques ou méthodiques exigées par les épreuves orales.

En effet, dans l'hypothèse d'un sujet de dissertation et d'un sujet d'invention difficiles à cerner, ne vaut-il pas mieux, se résoudre au commentaire, si le texte à commenter paraît, pour ainsi dire, lisible ?

De plus, au terme de vos apprentissages, vous savez analyser un texte littéraire, ou du moins, vous avez une claire conscience des procédures à mettre en œuvre pour le faire ; ce qui vous est demandé à l'oral s'en rapproche largement : la lecture d'un extrait littéraire, à l'oral, présente un **projet de lecture** décomposé en **axes de lecture** correspondant plus ou moins aux parties de commentaire ; l'objectif est le même : partir d'observations formelles pour proposer une interprétation du texte, se fonder sur le repérage et l'analyse des procédés d'écriture pour expliquer ce que signifie le texte, dégager ce qui est son enjeu principal. On peut considérer, de manière très schématique, que le commentaire diffère par l'ampleur et l'ambition de la lecture analytique ou méthodique, mais que sa démarche est similaire à celle que vous adoptez pour l'épreuve orale.

3 Le texte en lui-même

Enfin, et ce sera le dernier argument en faveur du commentaire, le texte lui-même constitue un appui solide, contrairement à la dissertation et au sujet d'invention qui font appel à des apports extérieurs (connaissances littéraires et lectures pour la dissertation, imagination et talent d'écriture pour le sujet d'invention), le commentaire donne un matériau brut, le passage à commenter, il impose un face-à-face avec les mots écrits par l'auteur, il revêt un aspect plus concret et donc, peut-être plus rassurant ; mais il offre, néanmoins, une grande latitude d'interprétation et permet d'exploiter au mieux des qualités spécifiquement littéraires, à savoir le goût des mots, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils masquent ou cachent, de ce qu'ils donnent à ressentir.



Le mot de la fin

La sélection des textes à commenter dans le corpus, la technicité du commentaire et la familiarité diffuse que vous possédez avec l'exercice ne peuvent que vous inciter à choisir le commentaire, a fortiori, quand vous aimez la littérature !

Fiche

2

Sur quels critères reposera la notation ?

Mise au point

Pour réussir l'exercice, vous devrez mettre en œuvre vos qualités de rigueur et de finesse tant dans la lecture du texte que dans la rédaction du commentaire.

Analysons d'abord ce que disent les instructions officielles :

« En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie son interprétation et ses jugements personnels. »
(Bulletin officiel du 6 octobre 2011)

A priori, au vu de ces recommandations sibyllines, on pourrait croire que le commentaire obéit à des règles bien floues : il faut qu'il soit « organisé » et « justifié », il relève d'une lecture « personnelle » ; on reconnaît là, néanmoins, les attendus d'une **argumentation**, ici fondée sur « ce qu'il (le candidat) a retenu de sa lecture ». Cependant, organiser, justifier et lire un texte « littéraire » ne va pas de soi et c'est ici que les critères d'évaluation gagnent à être clarifiés.

La méthode

1. Le commentaire doit, en réalité, être dûment **composé** : à partir de tout ce qui a été observé dans le texte, vous devez constituer des réseaux de remarques, des ensembles et des sous-ensembles, les classant et les hiérarchisant, vous élaborez ainsi une lecture progressive du texte, allant des significations et enjeux les plus immédiats à ceux qui auront nécessité une analyse plus approfondie et sans doute, plus experte.
- C'est ce que suggéraient les consignes de rédaction pour le poème de Lamartine, évoqué dans la question 1 : l'évocation contrastée du voyage donnait lieu à une méditation sur la jeunesse enfuie **puis** à une distanciation teintée d'ironie envers le romantisme et ses clichés ou impasses. On décèle, dans cette proposition, la démarche d'approfondissement que vise le commentaire, et ce faisant, la contrainte de son organisation rigoureuse et pertinente, mise au service de « l'interprétation et du jugement personnels ».

2. Le commentaire doit être **justifié** : vous devez procéder à une lecture suffisamment précise du texte pour recenser les faits de style permettant d'étayer telle ou telle interprétation. C'est dire que le texte doit être lu sous toutes ses coutures, comme désossé, et que l'étude doit éviter le survol ou la focalisation arbitraire ou aléatoire sur tel ou tel passage, abusivement considéré comme décisif, ou sur tel ou tel procédé d'écriture, ou sur tel ou tel registre, au détriment de bien d'autres aspects, eux aussi, peut-être, déterminants. Cela pourrait entraîner des faux-sens, voire des contresens de lecture, très pénalisants dans l'évaluation du commentaire.

« **Justifié** » implique également des contraintes dans la rédaction du commentaire : les citations doivent y figurer selon des conventions méthodologiques sur lesquelles nous nous attarderons ultérieurement.

3. Le commentaire doit enfin mettre en œuvre **une approche personnelle, voire « un jugement »** personnel : comment faut-il comprendre cela ? Gardons-nous d'y percevoir une incitation à « juger » de la qualité ou de l'intérêt du texte, la neutralité étant plutôt conseillée dans ce domaine. Ce n'est pas à vous de décider de la valeur littéraire du texte, ce n'est pas le lieu de vous extasier sur la beauté du style ! Néanmoins, c'est bel et bien une certaine part de subjectivité qui semble ici requise, et permise a minima ; on vous convie à user de votre sensibilité, de vos intuitions, voire de votre singularité... certes, mais ce sera pour poser des hypothèses de lecture soumises ensuite à un examen rigoureux et critique du texte, quitte à y renoncer s'il le faut.



Cas pratique

Appuyons-nous maintenant sur les éclairages apportés par les consignes de correction, souvent plus parlantes pour vous.

- Prenons les consignes délivrées pour la session de 2015 en séries ES et S, à propos de **l'extrait théâtral de Laurent Gaudé** :

Remarques préalables :

Un plan en trois parties n'est pas nécessairement attendu. Tout projet de lecture est recevable.

Ce que l'on peut attendre du candidat :

- Un commentaire organisé autour d'un projet de lecture cohérent.
- Une sensibilité à la dimension poétique du monologue.
- Une réflexion qui s'appuie sur quelques procédés d'écriture marquants (par exemple, anaphores et métaphores).